



L'En'robé

Bulletin d'information des salarié-e-s des cabinets d'avocats n°274

Spécial Salaire

Une négociation sur les minima conventionnels de branche était à l'ordre du jour de la CPPNI du 23 septembre. La dernière négociation avait eu lieu en octobre. Une signature de l'organisation patronale SAF a permis de relever ceux-ci à 3%. Mais, une autre organisation patronale, l'UPSA a tout fait pour empêcher l'extension de cet accord. Cet accord du 15 octobre 2021 a été étendu par un arrêté le 1^{er} avril 2022 et publié au Journal Officiel le 13 avril 2022. Malgré ce retard, l'accord avait stipulé que la grille serait applicable dès le 1^{er} janvier 2022.

Niveau	Coefficient	Valeur du point	Salaire minimum (au 1 ^{er} janvier 2022)
4	207	7,81	1 616,67 €
	215	7,73	1 661,95 €
	225	7,53	1 694,25 €
	240	7,26	1 742,40 €
3	240	7,26	1 742,40 €
	250	7,26	1 815,00 €
	265	7,26	1 923,90 €
	270	7,26	1 960,20 €
	285	7,26	2 069,10 €
	300	7,26	2 178,00 €
2	350	7,26	2 541,00 €
	385	7,26	2 795,10 €
1	410	7,26	2 976,60 €
	450	7,26	3 267,00 €
1	480	7,26	3 484,80 €
	510	7,26	3 702,60 €
	560	7,26	4 065,60 €

Smic 1^{er} janvier 2022 : 1 603,12 €
Smic 1^{er} mai 2022 : 1 645,58 €
Smic 1^{er} août 2022 : 1 678,95 €
Inflation 2022 : <ul style="list-style-type: none">➤ En août, l'INSEE compte une inflation de 5,9% :<ul style="list-style-type: none">• Energie : + 22,7%• Alimentation : + 7,9%• Services : + 3,9%• Produits manufacturés : + 3,5%➤ Le taux d'inflation pourrait atteindre 8%... en fin d'année.

Ainsi, avec à ce jour, deux niveaux en dessous du Smic et un taux d'inflation de 8% pour l'année 2022, il serait inconcevable que la branche ne fasse rien ou pas grand-chose. L'ensemble des salariés connaissent tous une vraie baisse de leur pouvoir d'achat.

C'est pourquoi les organisations syndicales de salariés ont proposé une augmentation de + 7% sur l'ensemble de la grille.

Inutile de dire que certaines organisations patronales ont « toussé ». La prochaine réunion risque d'être difficile. Et ce d'autant que celles-ci n'ont donné aucun chiffre. Il faudra nous soutenir. Nous allons élaborer une pétition sur cette question.

Pour recevoir les bulletins sur votre boîte mail personnelle, il suffit d'envoyer un courriel à fsetud@cgt.fr avec la mention « Avocats »

Fédération CGT des Sociétés d'Etudes